

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an..... \$1.00
Six mois..... .50
Pas d'abonnements pour moins de six mois.
Abonnement payable d'avance.
Numéro spécimen envoyé gratuitement sur demande.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion par ligne.....10cts
Insertions subséquentes..... 5cts
Pour les annonces à long terme conditions spéciales et faciles.
Avis de naissances, mariages, ou de décès.....50cts

J.-D. GUAY, Rédacteur et Editeur-propriétaire.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. IV. No 22.

FEUILLETON No. 36.

LE COLLIER MAUDIT

TROISIÈME PARTIE

LA MADONE

VI

-Ce que tu dis est monstrueux, Petrello; heureusement tes actes démentent tes paroles. Si tu étais une bête fauve, comme tu le prétends, tu n'obéirais pas à la volonté d'une morte impuissante à la faire prévaloir. Les bêtes féroces n'ont ni reconnaissance ni respect.....

Sérieusement embarrassé par cet argument sans réplique, Petrello prit à deux mains la tête de la jeune femme, et l'embrassa à trois reprises.

-Rends grâce à Marietta, dit-il. Adieu! Et il disparut en courant dans la direction opposée à la chapelle.

Suavita retourna à pas lents vers l'église, méditant l'insondable problème des hommes révoltés, insoumis, en lutte ouverte et déclarée contre la société. Elle se rassit au côté du cadavre de Marietta et absorbée dans une contemplation douloureuse qui la reportait à de récents événements aussi tristes, aussi lamentables l'incurable brigandage de l'Italie méridionale. Au milieu de la nuit, l'ermite vint rejoindre la jeune femme qui dut aller prendre un peu de repos sur son ordre formel.

-J'ai voulu, dit-il, que vous voyiez vous-même Petrello, afin d'être certaine que vous pouvez rester ici sans crainte aussi longtemps que vous voudrez.

Suavita n'osa pas raconter au solitaire sa conversation avec le brigand.

-Je l'ai vu et je suis sans inquiétude, dit-elle seulement.

Mais en passant auprès de la couche de paille où Daniel dormait tout habillé, elle déposa un baiser sur le front de son ami et murmura:

-Le bonheur n'est que dans la vertu.

Et s'étant retirée dans la petite chambrette que l'ermite lui avait préparée, elle s'endormit en rêvant à sa chère Provence.

Le lendemain matin eurent lieu les obsèques de Marietta. Précédés du mome, les soldats portaient le brancard mortuaire, en se relayant de quart d'heure, en quart d'heure, suivis de Daniel et Suavita. La grotte du Démon était à deux bonnes heures de marche de la chapelle. Le trajet était pénible, les chemins n'étant pas tracés; mais les voyageurs furent bien récompensés de leurs fatigues par l'imposant spectacle qui s'offrit à leurs regards. La grotte du Démon s'ouvrait béante à mi-côte d'une montagne; de l'orifice, on voyait se développer une double vallée dont le point d'intersection était marqué par une cascade, écroulémat de quelques lac inférieur, car aucun cours

d'eau ne l'alimentait. A l'intérieur une voûte immense, sorte de vestibule auquel aboutissaient trois souterrains se développant sous la montagne à des profondeurs inconnues. Jamais la grotte n'a pu être explorée en entier. On croit cependant qu'elle communique avec un puits naturel qui s'ouvre au sommet de la crête.

C'est dans le vaste péristyle de la grotte que le moine avait creusé le tombeau de Marietta. Il procéda sans retard à l'ensevelissement; après quoi il fit entrer tous les assistants dans un des couloirs sombres. Les soldats et les voyageurs furent agréablement surpris d'y trouver des provisions pour un repas qui fut le bien venu. Suavita seule comprit de qui venait cette attention; elle en profita fort peu; le brigand et ses effroyables théories la terrifiaient. Quant aux autres, ils accueillirent avec reconnaissance les victuailles qui leur permirent de laisser passer la grande chaleur avant de retourner à la chapelle.

Deux journées pleines avaient été ainsi employées aux suites de l'expédition meurtrière. C'est le laps de temps qu'avait pris le retour du commandant de la petite troupe et d'Albert. Celui-ci partit par le premier train se dirigeant vers Rome, avec l'espoir de trouver à l'ambassade un des secrétaires qui avait été son camarade d'école et sur lequel il comptait pour obtenir une audience avec le Saint-Père.

VII

Le voyageur qui, pour la première fois, arrive à Rome, éprouve une émotion profonde, indéfinissable et comme un trouble moral. C'est la ville Eternelle!...

Autant qu'Athènes, elle est remplie des grands souvenirs de l'Antiquité païenne: bien plus que la capitale de la Grèce elle évoque l'histoire de la civilisation se perpétuant à travers les siècles, pour aboutir à une situation étrange et qui ne s'était pas encore présentée. Rome est la capitale à deux têtes. A Quirinal réside le roi d'Italie. Au Vatican, le souverain spirituel du monde catholique. Là le représentant de l'idée moderne. Ici le père des fidèles, le gardien de la foi. Redoutable antagonisme, paualéisme plein de dangers, dont il n'appartient qu'aux hommes d'Etat d'amortir les luttés et d'éviter les froissements.

A l'époque où Albert Crisenac arrivait à Rome, la royauté et la papauté avaient conclu tacitement une sorte de trêve. L'Europe n'était pas encore remise des violentes secousses matérielles et morales que lui avait fait subir la guerre franco-prussienne. Pie IX, dépossédé, s'était volontairement exilé dans le Vatican; Victor-Emanuel, parvenu à la réalisation de ce rêve, qui fera l'étonnement de l'histoire: la conquête de la capitale de l'Italie presque sans combats!... Victor-Emanuel jouissait modestement de son triomphe, et la population romaine s'habitait avec calme à la transformation radicale de son existence politique, et à la liberté. Albert s'attendait à rencontrer de très sérieuses difficultés pour obtenir une audience

du Saint-Père. Mais. Quand il eut exposé le motif de son voyage à son ami, le secrétaire de l'ambassade pontificale, celui-ci lui donna la marche à suivre et apostilla une demande qu'ils allèrent remettre ensemble au cardinal Antonelli, le tout-puissant conseiller. Dès le lendemain, Albert recevait à son hôtel une lettre d'audience pour le jour suivant, au matin.

Il est permis de discuter la conduite et la politique du pape Pie IX, mais, ce qu'il est impossible de méconnaître, c'est l'homme aimable, doux, conciliant. Autant le chef de l'Eglise était absolu dans ses revendications, opposant un dogme nouveau à chaque nouvelle étape de l'esprit de controverse, autant le prêtre était miséricordieux.

Albert Crisenac, comme presque tous les hommes de la génération actuelle, était atteint de la maladie morale que Lamennais a dénommée l'indifférence en matière de la religion, maladie qui s'étend de proche en proche, contre laquelle les audaces de la négation réagissent depuis quelques années, mais qui ne guérira jamais entièrement.

Bien que respectueux de l'autorité religieuse et ayant en haute estime, les vrais croyants, Albert n'avait pas eu l'occasion d'approfondir le problème de la foi; mais quand il se vit, lui chéri, dans le palais du Vatican dont chaque pierre évoque un grand homme ou un fait retentissant; lorsqu'il fut introduit dans le cabinet austère et simple où le vieillard auguste rendait ses arrêts ou terribles ou consolants, il se sentit à la fois grandi et rapetissé.

On avait dit à Albert: "Vous saluerez ainsi, vous vous prosternerez de telle manière." S'il avait convenablement fixé dans sa mémoire ce cérémonial, il fut incapable de s'y conformer. Sa vivacité française, excitée par la poignante émotion qu'il ressentait, ne lui laissa pas la libre disposition de ses mouvements lui enleva la correction de sa conduite, ayant vu le pape, souriant et paternel, assis dans son grand fauteuil, il fut irrésistiblement attiré; d'un pas rapide il traversa le cabinet et s'agenouilla devant Pie IX, sans avoir positivement conscience de ce qu'il faisait. Un mélange à dose égale de respect pour la majesté du pontificat et de la vieillesse de reconnaissance préventive, avait subitement agi sur cette vaillante et aimante nature. Le pape était à la fois pour Albert le souverain pontife et le dispensateur de son bonheur futur. Pie IX cependant souriait de son bon sourire; il tendit au jeune français sa main de bénédiction.

-Relevez-vous, mon fils en Jésus-Christ, dit-il; je suis comme vous, le serviteur de Dieu.

Pie IX avait pour les Français une prédilection marquée, il parla tout d'abord de la France, de ses malheurs, de ses fautes, de sa régénération bientôt, il fit un détour pour arriver aux Crisenac, car il savait, aussi bien qu'un élève de l'école des Chartes, le nobiliaire français. Avec une précision qui jeta Albert dans l'étonnement, il lui rappela l'origine de sa famille et la particularité de la création de la baronnie d'Agyndès. -Sans femmes! ajouta-t-il.

Bien souvent je me suis demandé d'où provient cette étrangeté que je crois unique dans l'histoire.

Albert fit un récit rapide du crime original de sa famille et dit ses espérances de réparation et de réhabilitation.

-C'est pour réaliser l'effacement du passé, conclut-il que j'ai sollicité la faveur....

D'un signe bienveillant, le pape lui imposa silence. Une bulle avait été préparée; il apposa sa signature; après quoi il la tendit à un secrétaire, qui la scella des armes pontificales; puis il la remit lui-même au jeune Français, disant:

-Je ne suis qu'un pauvre exilé, sans pouvoir et sans autorité; je souhaite, mon cher fils, que vous trouviez un favorable accueil auprès des puissances de ce monde.

Ce furent ses seules paroles attristées. Albert répliqua:

-Vous êtes l'esprit qui vit et la main qui bénit....

Pie IX sourit encore et donna à l'ancien commandant sa bénédiction.

Le fiancé d'Andrée emportait enfin la bulle de rédemption. Il retourna à l'ambassade, chez son ami qui lui facilita les démarches auprès des autorités civiles et militaires. Grâce à son intervention, il avait, avant midi, toutes les autorisations nécessaires, avec délégation pour la défecture de Naples, où il trouverait main-forte. La seule réserve faite était un règlement à intervenir avec l'archevêché napolitain pour l'échange du collier maudit contre sa valeur vénale. C'était un point de détail sans importance pour Albert; l'argent n'était pas un obstacle, heureusement pour lui. Avec empressement il courut au télégraphe, d'où il expédia à son père une dépêche complétant celle lancée l'avant-veille, et par laquelle il avait annoncé la découverte du collier, et sa garde confiée, jusqu'à son retour, à Daniel et à la cantatrice. Il lui disait maintenant: "Tout est réglé; repartirai demain pour Naples et dans trois jours serai en possession."

Avant de rentrer à son hôtel, Albert parcourut les sites et les monuments les plus célèbres de Rome; puis il commença pour sa chère Andrée le récit détaillé de ses impressions et de sa réception au Vatican. Mais il fut interrompu par la venue d'un employé du télégraphe qui lui remit une dépêche ainsi conçue: "Attendez-nous à Rome. Partons par express du soir, le général, Andrée, sa mère et moi.

XIII

Un nouvel accès de jalousie d'Andrée avait déterminé le voyage d'Italie. Cette jalousie avait pris un caractère particulier et s'était transformée en curiosité ardente. Depuis le second départ de Daniel et de la cantatrice, Andrée bavardait, questionnait, interrogeait. Admis maintenant dans l'intimité de la famille de Villeneuve Silvepont M, Crisenac était le confident obligé de la jeune fille qui le recherchait avec d'autant plus d'empressement qu'elle l'avait éloigné jadis. Elle voulait tout savoir; et parfois elle embarrassait son interlocuteur par des questions indiscrètes, mais dans lesquelles elle ne mettait point de malice.

M. Crisenac ne pouvait pas décemment lui donner le détail de ses relations avec Suavita; d'autre part il était prudent de satisfaire cette curiosité de jeune fille, qui est, on l'a dit avec raison, un feu qui dévore. Il fut convenu en conseil de famille que l'on trouverait un expédient pour mettre fortuitement Andrée en présence de la cantatrice, afin qu'elle pût se convaincre par elle-même de l'inanité de ses craintes et du mal fondé de ses tourments. Le procédé était hardi; mais avec les natures absolues, le raisonnement est insuffisant; il faut l'étayer par des preuves.

En recevant la première dépêche d'Albert, le conseil de famille, devenu conseil des médecins de cette âme inquiète, décida que le moment était venu de prendre un grand parti. Albert était à Rome; Daniel et la cantatrice l'attendaient dans les montagnes de Naples. L'occasion était excellente pour l'expérience souhaitée.

Mme de Villeneuve-Silvepont fut chargée d'amener sa fille à exprimer le désir d'aller en Italie recevoir le collier que son fiancé avait soulevé avec tant de difficultés, en supportant des fatigues, en bravant des périls sans nombre. Elle y réussit sans peine; le général se fit arracher son consentement. Après avoir épuisé toutes les raisons bonnes ou mauvaises tirées de son deuil trop récent, de la longueur du voyage, de la nécessité de partir tout de suite et de traverser l'Italie tout d'un trait, il finit par dire:

-Et puis mon enfant, tu serais exposée à voir cette femme que tu redoutes....

Andrée se redressa, superbe, les yeux brillants, la lèvre plissée par une petite moue charmante:

-Je ne la crains pas, dit-elle.

Comme elle était la franchise même, elle se pencha sur l'épaule de son père.

-Tu ne me grondes pas, ajouta-t-elle. Eh bien! Je veux la voir.... Quand je l'aurai vue, quand je lui aurai parlé je ne serai jamais, jamais plus jalouse.

L'aveu était enfin sorti de son cœur. La jalousie peut être comparée à la petite vérole; celle-ci est presque toujours guérissable quand les boutons sortent en abondance celle-là tend à disparaître quand elle ne se dissimule plus.

Les préparatifs du départ furent menés avec un tel entrain que les malles étaient prêtes bien avant l'heure du train. Andrée était gaie, sé-

millante, heureuse. L'inévitable fatigue d'un long trajet, le sommeil entrecoupé des nuits passées en wagon, les digestions embarrassées de repas faits à la hâte, tout cela restait sans influence sur sa bonne humeur.

Albert avait compté les heures qui le séparaient de l'arrivée de sa fiancée; il la reçut à la gare, et dès le premier mot, il s'aperçut de la révolution favorable qui s'était opérée dans son esprit. Le nuage de rieuse mélancolie qui voilait ses beaux yeux s'était dissipé et dans toute sa mignonne personne il y avait une crânerie charmante. Son père le mit au courant de la situation; dès lors, Albert n'eut plus qu'une pensée: amener le plus tôt possible la rencontre de Suavita avec sa fiancée, afin de calmer son exaltation et de donner un aliment à sa curiosité satisfaite.

Les voyageurs ne firent que traverser Rome et partirent pour Naples le jour même. Là, il fallut s'arrêter deux jours. On dut organiser une véritable caravane, composée d'un orfèvre muni de ses creusets, d'un délégué de l'autorité diocésaine et d'une escorte militaire. L'apport de creusets était une précaution ingénieuse imaginée par Albert, désireux de frapper l'imagination d'Andrée par une imposante cérémonie. L'ancien commandant des mobiles avait gardé un très-bon souvenir du commandant de la première expédition; il l'invita à faire partie de la seconde, toute pacifique. Le brave officier accepta.

Enfin l'on se mit en route. Andrée n'éprouvait pas même les symptômes de la fatigue. Elle alla de l'avant avec une ardeur toute française et toute parisienne. (A continuer.)

AVIS AUX FAMILLES

Voulez-vous économiser, ne manquez pas d'aller acheter au

MAGASIN POPULAIRE

DE EMILIEN ANGERS

MARCHAND EPICIER

NO 28, MARCHÉ CHAMPLAIN

BASSE-VILLE, QUÉBEC

Assortiment d'Épiceries des plus complets, Prix défiant toute compétition, Satisfaction parfaite.

FOIN A VENDRE

1 grande sleigh

1 traine à bois

Harnais d'ouvrage de seconde main

S'adresser à J. D. Guay.

New-York Life

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Capitaux..... \$105,000,000.00

Actif en Canada..... 2,011,235.93

Revenu total..... \$ 29,163,266.24
Payé aux porteurs de police et à leurs ayants droits..... 129,344,058.87
Nouvelles Assurances souscrites..... 151,119,088.00
Assurances en vigueur..... 495,801,970.00
Payé aux porteurs de police et à leurs ayants-droits..... 12,121,121.66

J.-A. GUAY, Agent Général

J.-E. SAVARD, Agent

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI 15 JANVIER 1890

LES TRAVAUX DE L'EMBRANCHEMENT

Nos lecteurs le savent déjà pour la plupart, les travaux de l'embranchement sont commencés. Les nouvelles que nous donnions la semaine dernière étaient fondées et dans quelques jours des centaines d'hommes seront employés à la construction du chemin de fer que nous demandons depuis tant d'années.

Cette nouvelle réjouit tous les habitants du comté de Chicoutimi, car ils comprennent qu'une ère de prospérité toute nouvelle va s'ouvrir pour eux.

Il n'y a pas de doute, (nous en avons déjà parlé dans un article en date du 24 décembre) que les travaux actuels sont le résultat des subsides importants que le gouvernement provincial a accordé à la compagnie, à la demande de Mgr Bégin et de notre député M. Onésime Côté. M. Maréchal a aussi fait sa part et nous lui en témoignons notre reconnaissance.

L'honorable M. Mercier, en continuant l'œuvre des administrations précédentes, en favorisant la complétion de notre voie ferrée, nous prouve qu'il comprend l'importance de notre comté. Il a apporté de sa visite à Chicoutimi en 1886, un bon souvenir, une impression favorable et il est heureux nous n'en doutons pas, de pouvoir remplir ses promesses d'alors.

Il n'est pas trop tard pour le gouvernement de nous faire du bien et nous le remercions de s'être rendu aux demandes de notre évêque et de nos députés, auxquels nous exprimons notre reconnaissance.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Nous ne voulons pas nous servir de notre journal pour faire la lutte aux anciens conseillers du quartier contre de la ville de Chicoutimi. Nous avons reçu de tous nos concitoyens et spécialement de quelques-uns des candidats que nous combattons, un encouragement précieux dans la publication de notre journal. Dans la chaleur de la lutte, nous manquerions si nous allions nous servir de ce même journal, au succès duquel ces candidats ont travaillé, pour les détruire dans l'opinion publique.

Cette même cause nous a déjà, il y a une quinzaine, fait refuser la candidature aux charges municipales et il a fallu de bien graves raisons, il a fallu que les intérêts les plus chers de notre ville aient été en jeu pour que nous nous soyons décidé à faire la lutte à d'anciens amis politiques pour supporter d'autres candidats aux charges municipales. Nous nous permettons cependant de dire que les derniers actes du conseil de ville, l'état donné par le trésorier de nos finances, l'administration des affaires de la ville, administration que nous ne pouvons approuver, et surtout les graves rumeurs qui ont circulé depuis dix jours dans la ville et qui aujourd'hui nous apparaissent dans toute leur vérité, sont les seules causes qui nous ont décidé à faire la lutte à nos anciens amis.

Vu ces circonstances, nous avons cru qu'il était de notre devoir de faire disparaître toutes nos sympathies personnelles pour supporter les candidats que nous croyons les plus indépendants et les plus en état de travailler aux intérêts de la ville.

Rapport de M. J.-E. Savard, Inspecteur d'écoles des comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean pour 1889-90

CHICOUTIMI, 31 juillet 1890.

M. le Surintendant, J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction publique, dans les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean, pour l'exercice 1889-90.

Mon district d'inspection, qui prend chaque année de l'extension par le développement rapide que la colonisation y fait, comprend maintenant 27 municipalités scolaires, 110 écoles élémentaires, 9 écoles modèles, 1 école indépendante (dite école des sauvages), 2 académies de filles et un

collège classique. Total des institutions de tout genre, 123.

3,983 élèves fréquentent les écoles élémentaires sous contrôle, avec une assistance moyenne de 3,134; 80, l'école des sauvages de Roberval, avec une assistance moyenne de 36; 634, les écoles modèles avec une assistance moyenne de 528; 248, les académies de filles ou convents et 115, le collège classique de Chicoutimi. Total des élèves: 5,060 contre l'année dernière, 4,927; ce qui donne une augmentation de 133.

Pour mieux vous démontrer, Monsieur le Surintendant, que le district soumis à mon inspection a comme bien d'autres, sa large part de mérite dans les progrès que l'éducation a faits dans la province de Québec depuis plusieurs années, je vous présente le tableau comparatif de la première année de mon inspectariat avec cette année:

	1874-75	1889-90	Augmentation
Municipalités.....	16	27	11
Ecoles élémentaires.....	54	111	57
Ecoles modèles.....	4	9	5
Nombre d'élèves.....	2,498	5,060	2,562
Assistance moyenne.....	1,605	4,061	2,456
Elèves lisant bien.....	1,434	3,591	2,157
« écrivant.....	1,064	4,986	3,922
« étudiant l'arithmétique.....	896	4,943	4,047
le calcul mental.....	303	4,943	4,640
tenue des livres.....	37	1,250	1,213
l'anglais.....	64	374	310
grammaire fran.....	686	1,880	1,194
les histoires.....	647	2,930	2,283
le mensurage.....	11	82	71
le dessin linéaire.....	4	4,236	4,232
leçons de choses.....	49	4,510	4,461
l'art épistolaire.....	49	1,159	1,110
l'agriculture.....	161	2,233	2,072

Outre l'augmentation considérable du nombre d'élèves et de celui étudiant les matières principales exigées par le programme officiel du Conseil de l'Instruction publique, je dois vous faire remarquer que l'enseignement est aujourd'hui beaucoup plus rationnel et pratique, c'est-à-dire que la qualité de l'enseignement a suppléé à la quantité.

Sur les 120 écoles élémentaires et modèles, 15 méritent la note *très bien*, 85 *bien*, 12 *assez bien* et 8 *passable*.

Je dirai aussi que le progrès a été remarquable concernant les maisons d'école et le mobilier scolaire, et les commissaires, généralement cherchent à se mettre en règle avec le département de l'Instruction publique.

Les secrétaires-trésoriers remplissent bien leurs devoirs, à l'exception de deux ou trois que je vous ai signalés dans mes bulletins d'inspection, dont deux ont donné leur démission pendant ma visite. Les comptes sont tenus, partout, d'après la méthode officielle, excepté ceux mentionnés dans mes bulletins d'inspection.

Je considère la charge de secrétaire-trésorier comme très importante: il est le conseiller intime et légal des commissaires d'écoles, et le bon ou le mauvais fonctionnement de la loi dans une municipalité scolaire dépend souvent de sa compétence.

Les comptes sont audités chaque année par un ou deux auditeurs dans chaque paroisse, et ce, d'après une formule uniforme qui, d'un coup d'oeil, donne un état détaillé des recettes et des dépenses de la municipalité, et montre réellement l'état financier de chaque corporation scolaire.

L'académie des filles de Chicoutimi soutient hautement son importance. Je ne saurais assez rendre hommage au mérite des dames religieuses du Bon-Pasteur qui dirigent cette institution. Elles cultivent, avec autant de zèle que d'habileté, l'éducation de leurs élèves et réussissent, chaque année, à former des sujets distingués, dont les vertus et les qualités seront toujours un parfum bienfaisant pour leur famille et pour la société. Cinq de leurs élèves ont obtenu, en mars dernier, avec grande distinction, leurs brevets pour école modèle.

Les commissaires de la ville de Chicoutimi ont mis l'une de leurs écoles élémentaires sous la direction d'une des sœurs du Bon Pasteur de cette maison et les résultats obtenus sont satisfaisants.

Le petit séminaire de Chicoutimi a l'honneur d'être sous la haute surveillance de Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, qui en est le supérieur. Ce non vénéral justifie l'enthousiasme florissant de tous les amis de l'éducation, et offre la meilleure garantie de succès et de progrès pour cet établissement. Le directeur, le révérend M. E. Lapointe, et les professeurs rivalisent de zèle et de dévouement pour obtenir les meilleurs résultats. Cet été, on construit une aile spacieuse qui donnera tout le confort à MM. les professeurs et aux élèves dont le nombre augmente chaque année. Je suis

convaincu qu'avec cet agrandissement considérable l'instruction de ce collège prendra encore du développement, le progrès un nouvel essor, et qu'on y formera des hommes distingués.

La florissante académie du Lac St-Jean répond parfaitement à ce qu'on attendait d'une institution dirigée par les dames Ursulines. Une sympathie universelle est attachée à ce sanctuaire d'étude et de bonne éducation où plane l'esprit de dévouement et de prière. Cette impression favorable se fortifie tous les jours, surtout chez les intéressés qui admirent le tact des religieuses dans l'art de bien élever leurs enfants. On y compte cette année, 133 élèves.

Je ne compte dans mon district d'inspection qu'un seul instituteur laïque et 118 éducatrices laïques, outre les révérendes dames religieuses qui enseignent dans l'une des écoles de la ville de Chicoutimi et dans les deux académies de filles, et les professeurs, prêtres et ecclésiastiques du séminaire de Chicoutimi. Sur ce nombre, 31 maitresses laïques enseignent sans brevet, les commissions scolaires n'ayant pu s'en procurer d'autres.

La moyenne des traitements des institutrices des écoles modèles mixtes et de celle de Roberval, y compris le montant de l'évaluation des avantages découlant de leur position, tels que le logement, chauffage, etc., a augmenté un peu cette année: écoles mixtes, l'année dernière, \$200.75, cette année, \$208.50.

L'instituteur de Roberval a reçu \$250.00 l'année dernière, et cette année, \$275.00.

Les maitresses des écoles élémentaires de la campagne recevaient l'année dernière, en moyenne, \$105.47, et dans la ville de Chicoutimi, \$175.00, y compris le montant de l'évaluation des avantages découlant de leur position: cette année, dans la ville, elles reçoivent \$183.75 et dans la campagne, \$107.33.

J'ai distribué, durant ma visite, le nouveau programme d'études et l'ai affiché dans chaque école. Avec ce programme, la division du temps, les notes pédagogiques et les autres règlements en vigueur depuis longtemps dans mon district, je suis persuadé que les résultats seront des plus fructueux.

J'ai recommandé le nouveau registre d'inscription et d'appel, publié par M. J.-A. Langlais, renfermant presque tous les règlements révisés par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique concernant les maitresses et les élèves. Ce journal est appelé à rendre de grands services aux élèves et aux maitresses.

Je souhaiterais que le "Journal de l'Instruction publique" ou "l'Enseignement primaire" fut entre les mains de chaque maitresse et maitresse; mais, malheureusement, un grand nombre refusent d'y souscrire, sous prétexte que leur faible salaire ne leur permet pas de s'abonner à l'une de ces excellentes revues pédagogiques. Il serait à désirer que chaque commission scolaire payât l'abonnement pour chacune de ces écoles.

En somme, les progrès sur la lecture, l'écriture, le calcul, la grammaire, l'histoire, etc., suivent la marche régulière et progressive des autres années, malgré que dans mon district comme ailleurs, à peu près, les mêmes obstacles s'y rencontrent: apathie des parents, défaut d'assiduité de la part des élèves, obligation où se trouvent un grand nombre de cultivateurs de garder leurs enfants pendant le temps des travaux champêtres pour les aider.

Conformément à l'article 14 des nouveaux règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, je vais classer les municipalités de mon district, par ordre de mérite, sur les sujets suivants:

- 1^o Etat des maisons d'école, etc.
- 2^o Etat du mobilier, etc.
- 3^o Mise en opération du cours d'études.
- 4^o Emploi des livres approuvés.
- 5^o Traitement des institutrices et leur mode de paiement.

TRÈS BIEN
Ville et paroisse de Chicoutimi, St-Fulgence, Hébertville et St-Prime.

BIEN
L'Anse St-Jean, St-Alphonse, Bagotville, Jonquière, Latéridière, Ste-Anne, Bourget, St-Félicien, St-Brano, Alma, Normandia, St-François de Sales, St-Louis de Métabetchouan, Roberval.

ASSEZ BIEN
Quiatchouan, St-Cyril, St-Cœur

de Marie, St-Jérôme, St-Alexis de la Grande-Baie, St-Charles Borromée, St-Méthode et St-Gédéon de Grandmont.

Je ne saurais terminer ce rapport sans vous recommander, d'une manière toute spéciale, la mission de St-Cœur de Marie, nouvelle et pauvre municipalité qui doit vous demander une aide spéciale pour la construction d'une école.

J'espère que ces remarques, jointes à mes bulletins d'inspection, vous font connaître l'état réel de l'éducation dans mon vaste district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
J.-E. SAVARD,
Insp. d'écoles.

PETITES NOUVELLES

Sir John-A. MacDonald, a célébré dimanche, le 76^e anniversaire de sa naissance.

L'hon. M. Mercier devait partir pour l'Europe le 16 de ce mois.

Nous voyons par les journaux que le Premier a accepté du Club National de Montréal un banquet qui aura lieu le 27 janvier.

On croit généralement que le parlement fédéral s'ouvrira le 9 mars.

M. l'abbé F.-A. Baillargé du collège de Joliette et éditeur du *Couvent* et de *l'Étudiant* vient de fonder une nouvelle revue: *La Famille*.

Voici le sommaire du deuxième numéro:

N'y touchez pas, F.-A. BAILLARGÉ.—Le pape de Louis XI, L'ami de l'Orphelin.—Frère Romain et le Gascon, JOYEUX PASSÉ TEMPS.—Un Anglais qui ne veut pas faire de reste, J. P. T.—Une chasse à l'ours, ACHILLE JUBINAL.—La maison de l'enfant perdue, traduction de l'anglais, E.-A. LATULIPPE, Ptre.

L'abonnement est d'une piastre par an. Cette publication donne plus de 800 pages de lecture par année. S'adresser à l'abbé F.-A. Baillargé, Joliette.

Le collège canadien, à Rome, a été ouvert au mois de novembre 1888. Il n'a pas encore, comme on le voit, trois ans d'existence, et déjà le nombre de ses élèves est proportionnellement plus considérable que celui d'autres collèges fondés sous les auspices de gouvernements étrangers.

La plupart des diocèses du Canada y sont représentés. Montréal envoie six élèves, Québec, quatre; St-Hyacinthe, trois; Ottawa, un; Trois-Rivières, un; Toronto, un.

Le séminaire de Chicoutimi a aussi envoyé deux élèves au collège canadien, MM. les abbés Alfred Tremblay et Elzéar Delamarre. Ces messieurs font leur deuxième année.

Ce sont les messieurs de St-Stipice qui ont fondé cette institution qui fait honneur au pays, à l'étranger.

Les premiers cas de pulmonie traités en ce pays au moyen de l'inoculation du lymph de Dr Koch ont été entrepris à Montréal par le docteur McDonnell. On a choisi trois sujets dont la maladie n'est que peu avancée et que l'on considère comme bien propre au traitement parce que les poumons sont encore presque sains et que l'état général de la santé est bon. Ces personnes sont sous une surveillance constante depuis quelques semaines et ces essais seront suivis avec intérêt.

Une rumeur assez accréditée dans les cercles politiques veut que M. H.-A. Turgeon, directeur de la colonisation, devienne le successeur de Mgr Labelle. Il est aussi question de M. Pilon, de Bagot.

On parle de trois candidatures libérales dans le comté de Kamouraska; de MM. H.-G. Carroll, avocat de Québec; M. Labelle, de Kamouraska, et Lévesque, de la Rivière-Ouelle. Les chefs du parti sont en faveur de M. Carroll.

Nous sommes heureux d'apprendre le rétablissement à peu près complet de Sir Hector Langevin qui retourne à Ottawa probablement aujourd'hui. C'est un petit repos que le ministre des Travaux Publics a pris. Il a travaillé 6 heures au lieu de 8 heures par jour.

DE LA REDACTION

La publication de quelques notes sur un voyage de chasse aux cariboux, communiquées par un de nos confrères,

est remise à la semaine prochaine.

Nous publions le rapport annuel de M. l'Inspecteur Savard et nous y attirons l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation de la jeunesse. Nous avons l'intention de parler de ce rapport dans un article spécial que nous publierons la semaine prochaine. Pour aujourd'hui, nous nous permettons de dire que le rapport de M. Savard est très bien fait et l'un des plus intéressants de tous les rapports publiés par le gouvernement.

Résolutions de la société d'agriculture No 1, division A de Chicoutimi

A une assemblée générale annuelle des membres de la société d'agriculture du comté de Chicoutimi, duement convoquée par avis public affiché aux portes des églises des différentes paroisses composant la dite division du comté de Chicoutimi, et tenue en la ville de Chicoutimi, mercredi, le dix sept de décembre mil huit cent quatre vingt dix, à onze heures de l'avant midi, à laquelle assemblée étaient présents: MM. J.-O. Tremblay, président, l'abbé Ths Roberge, vice-président, Louis Godreault, Ths Tremblay, Maurice Girard, Madoc Martin, J.-D. Guay, tous membres de la dite société d'agriculture, sous la présidence de M. J.-O. Tremblay, président.

Les membres étant présents il a été procédé comme suit.

M. le président ayaat présenté et lu le rapport des opérations de la dite société d'agriculture pour l'année 1889, ainsi qu'un état détaillé de ses recettes et dépenses durant la présente année (1890), et après l'examen des dits comptes et rapport, l'assemblée s'étant déclarée satisfaite.

Proposé par M. Maurice Girard, secondé par M. Ths Tremblay et adopté unanimement: Que le rapport général des directeurs est lu et adopté.

Proposé par M. Ths Tremblay, secondé par M. J.-D. Guay: Que les comptes du secrétaire-trésorier, après audition, sont reconnus corrects.

Adopté. Proposé par M. Maurice Girard, secondé par M. Madoc Martin et adopté unanimement: Que les messieurs dont les noms suivent soient nommés directeurs pour l'année 1881: Pour la ville de Chicoutimi, M. J.-O. Tremblay; pour la paroisse de Chicoutimi, M. l'abbé Ths Roberge; pour Grande-Baie, M. Philibert Gagnon; pour St-Alphonse, M. Ths Boivin; pour Latéridière, M. Ths Tremblay; pour Jonquière, M. Paschal Bergeron; pour Ste-Anne, M. Georges Gauthier; pour St-Fulgence, M. Célestin Laforest; pour Bagotville, M. O. Côté, M. P. P.; pour canton Bourgot, M. Anicet Lavoie.

A une assemblée des officiers et directeurs de la société d'agriculture du comté de Chicoutimi, convoquée conformément à la loi et tenue en la ville de Chicoutimi, au lieu ordinaire des séances, le 5 janvier 1891, à laquelle assemblée étaient présents: M. l'abbé Ths Roberge, vice-président, MM. Paschal Bergeron, Célestin Laforest

Philibert Gagnon, Ths Tremblay, Ths Boivin, Georges Gauthier, directeurs, formant un quorum sous la présidence de M. l'abbé Ths Roberge, vice-président.

Proposé par M. Paschal Bergeron secondé par M. Ths Tremblay: Que Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin soit réélu président honoraire. Adopté.

Proposé par M. Philibert Gagnon, secondé par M. Paschal Bergeron: Que M. J.-O. Tremblay soit réélu président.

Proposé par M. Célestin Laforest, secondé par M. Georges Gauthier: Que M. l'abbé Ths Roberge soit réélu vice président. Adopté.

Proposé par M. Philibert Gagnon, secondé par M. Ths Boivin: Que M. Mars Belley soit réélu secrétaire-trésorier pour l'année 1891. Adopté.

Proposé par M. Célestin Laforest, secondé par M. Ths Tremblay: Que MM. V.-M. Martin et P.-H. Boily soient nommés auditeurs des comptes de la société d'agriculture du comté de Chicoutimi pour l'année 1891. Adopté.

Proposé par le Rév. M. T. Roberge, V. P., secondé par M. Philibert Gagnon et résolu unanimement: Que les directeurs de cette société voulant bénéficier de l'avantage accordé par le Conseil d'Agriculture de la province de Québec l'envoyer gratuitement un élève à l'une des écoles d'agriculture de la province, recommandée spécialement M. Honoré Martel, fils de M. Honoré Martel, comme ayant les qualités et les dispositions nécessaires et capable de faire honneur au comté.

Proposé par M. Philibert Gagnon, secondé par M. Paschal Bergeron et résolu unanimement: Que cette société demande très humblement et avec le plus d'instance possible, que le gouvernement de la province de Québec donne suite à la belle et grande idée d'établir dans notre division agricole un orphelinat agricole tel que demandé par Mgr C.-A. Marquis.

En cela nous croyons être les fidèles représentants de l'opinion publique et faire un acte de justice et travailler pour l'avancement agricole de la plus belle contrée agricole, mais la plus déshéritée de la province.

J.-O. Tremblay, Président.
Mars Belley,
S. T. S. A. C. C.

ASSURANCE CONTRE LE FEU

Phoenix of Hartford, Citizens et Queen

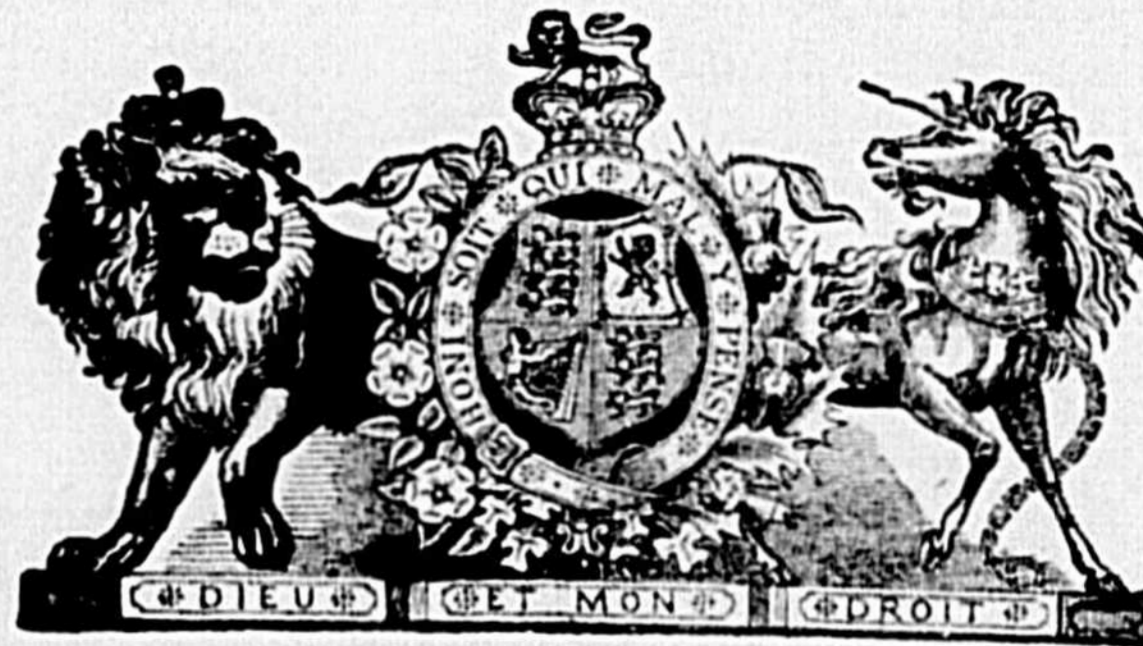
SUR LA VIE
"SUN LIFE"
E.-V. HUDON
AGENT.

M. Hudon informe les personnes qui désirent acheter la machine à coudre NEW-RAYMOND, qu'il en a toujours en mains à sa résidence, Rivière-du-Moulin, Chicoutimi. Conditions faciles.

12 jan. 91.

L. ALAIN, L. L. B
AVOCAT.

BUREAU: Chez M. H. Grudreault, SELIER.
RUE RACINE, CHICOUTIMI.
(Voisin de M. C.-P. Dumais, Marché)
1 juv. 91.



DISTRICT DE CHICOUTIMI

UNE SESSION de la Cour du Banc de la Reine pour le district de Chicoutimi. (juridiction criminelle) sera tenue au palais de justice, en la ville de Chicoutimi, vendredi le seizième jour du mois de janvier courant (1891).

Je donne en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre les prisonniers détenus dans la prison commune de ce district, qu'ils soient alors présents pour agir contre eux en autant qu'il sera juste, et je donne également avis à tous juges de paix, coroners, constables et autres officiers de la paix, dans et pour le district, qu'ils aient à comparaître personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges doit être par eux fait.

Bureau du Shérif, Chicoutimi, 5 janvier 1891.

O. BOSSÉ,
Shérif.

8 janv. 1891.

NOTES LOCALES

PERSONNEL

MM. P.-V. Savard et V. M. Martin sont arrivés dimanche soir du lac St-Jean.

M. le Dr. Savard est de retour de Québec depuis vendredi.

Le terme d'hébertville n'a duré qu'une journée. L'Hon. Juge Gagué est revenu dans la nuit de vendredi à samedi.

M. l'avocat Pelletier est parti mardi pour Roberval.

M. Verreault, peintre, est arrivé de la Baie St-Paul dimanche soir.

M. Jean Warren, marchand de la Malbaie, était en cette ville ces jours derniers, l'hôte de son frère, M. William Warren.

M. l'abbé Richard Tremblay, du Séminaire, est de retour des Eboulements.

M. l'abbé Louis Boily est resté dans sa famille, où il passera l'hiver pour cause de santé.

M. le Juge Hudon est parti pour le lac St-Jean.

AFFAIRES MUNICIPALES

Lundi avait lieu la mise en nomination des candidats pour les élections municipales de la ville. Pour le quartier Est M.M. P.-H. Boily et L.-G. Belley ont été mis en nomination et élus unanimement. Dans le quartier Ouest, il en a été de même pour M.M. Alex. Blair et Jérémie Ouellet. Pour le quartier Centre, il y a eu une lutte aux trois anciens conseillers, M.M. David Tessier, F.-S. Caron et Louis Bouchard. M.M. Pierre Talbot, Melchior Claveau et Joseph Gagnon ont été présentés en opposition. Les électeurs seront appelés à faire leur choix lundi et mardi.

Si les candidats opposés aux anciens conseillers sont élus, M. Pierre Talbot sera, croyons-nous, élu maire de la ville.

A Ste-Fulgence, M. Joseph Harvey (Lébé) a été élu en remplacement de M. Auguste Laforté, démissionnaire. M. Arnaus Harvey a été élu en remplacement de M. Thimothé Harvey, fils de Célestin, et de Hector Tremblay remplacé par M. Joseph Lavoie (Noël). Nous croyons savoir que l'intention des conseillers est d'appeler M. Arnaus Harvey à la présidence du conseil.

A la paroisse de Chicoutimi il y a eu une lutte entre M.M. Simon Tremblay et Johnny Maltais, fils de José. Les partisans des deux candidats croyant qu'il y aurait un poll pendant deux jours ne se sont pas occupés de voter la première journée. Les électeurs ayant négligé de demander votation pour le lendemain, le président de l'élection à la clôture du poll, et en vertu de la loi, a déclaré élu M. Johnny Maltais par une voix de majorité. Les partisans du vainqueur étaient aussi heureux que les vaincus étonnés de ce résultat, inattendu pour tous. C'est à peine si une quinzaine d'électeurs avaient voté. *Dura lex sed lex.*

Nos voisins de Ste-Anne ne voulaient pas rester en arrière et il y a eu une lutte acharnée. M. Jimmy Tremblay, fils d'Alexis, a fait la lutte, en remplacement de M. Honoré Petit, à M. Marcel Côté, marchand. M. Onés. Tremblay (Lucien) a lutté contre M. Essébe Gauthier. Le résultat du vote a donné une majorité de 1 voix à M. Marcel Côté sur M. Jimmy Tremblay et de 62 voix à M. Onés. Tremblay sur M.E. usébe Gauthier.

On voit que la lutte entre M. Côté et M. Tremblay, deux citoyens intègres et jouissant de beaucoup de prestige, a été bien chaude.

COUR DE MAGISTRAT

L'affaire d'assaut batterie Villeneuve vs Côté, s'est terminée à la Cour de Magistrat samedi par condamnation contre trois des défendeurs à payer \$4 d'amende et les frais.

A LA MAISON PRICE

M. David Blair, de St-Thomas, est attendu dans quelques jours à Chicoutimi, où il vient prendre la direction des affaires de la maison Price, en remplacement de M. Alex. Blair. Ce dernier, nous dit-on, a l'intention de s'occuper de culture.

JUDICIAIRE

Le terme de la cour est ouvert hier matin. Demain s'ouvrira la cour criminelle. L'affaire Dufour est, croyons-nous, la seule cause qui sera soumise aux petits jurés, si les Grands Jurés rendent un verdict de *trouble*.

BARRIÈRE

Il y a maintenant une barrière sur le chemin du lac St-Jean. Cette barrière a été placée à St-Cyriaque chez un nommé Gagnon, à quelques arpents plus haut que l'hôtel de M. Onésime Potvin.

RELIGIEUX

Les premières messes à la sacristie ont été dites dimanche matin.

Les banes du jubé, non encore vendus, l'ont été dimanche dernier.

TEMPÉRATURE

Depuis le premier de l'an jusqu'à lundi, le 12, nous avons eu une température des plus agréables. Lundi, les hautes mers ont été accompagnées d'une tempête de vent de nord-ouest.

BOIS DE FUSEAU

On a guère d'idée de la quantité de bois de fuseau qui sera manufacturée cet hiver à St-Alexis et le long du chemin de St-Urbain. Cette industrie donne de l'ouvrage à plus de deux cents hommes dont un grand nombre avec chevaux et voitures. Il y a six ou sept manufactures en opération. On nous assure que tous les propriétaires trouveront moyen de réaliser de jolis bénéfices. M. Honoré Petit est maintenant le propriétaire de la manufacture autrefois possédée par M. François Gauthier.

STATISTIQUE VITALE

Durant l'année 1890 il y a eu dans la paroisse d'Hébertville : 142 baptêmes ; 20 mariages ; 61 sépultures, dont 21 adultes et 40 enfants.

CONSEILLERS

Les personnes dont les noms suivent ont été nommés conseillers pour le village d'Hébertville : M.M. Elzéar Ouellet, réélu, Napoléon Larouche, élu en remplacement de Ferdinand Saulnier, et les personnes dont les noms suivent ont été nommés pour la paroisse : M.M. Wenceslas Fortin et Antoine Hudon, réélus tous deux.

MARGUILLIER

M. Octave Gavel a été élu marguillier de Ste-Anne en remplacement de M. Boniface Ouellet sortant de charge.

DECES

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de Mlle Marie-Jeanne Harper, fille de M. James Harper, de cette ville, décédée ce matin à l'âge de 16 ans. Il y a à peine un mois, nous annoncions qu'une sœur de la défunte venait d'être enlevée à l'affection de ses parents.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un acte de vente passé à Chicoutimi le vingt deux décembre mil huit cent quatre vingt dix devant Mre. Ovide Bossé N. P. Joseph Dominique Guay journaliste de Chicoutimi, a cédé et transporté à Dame Delphine Guay, de la ville de Chicoutimi, faisant commerce à Chicoutimi sous les noms et raisons de Lemieux & Cie, épouse séparée de biens de Edouard Lemieux, marchand de la dite ville, autorisant sa dite épouse, la totalité, l'universalité de créances à lui dues consistant en livres de crédits, obligations, jugements, billets, comptes, etc., et généralement tout ce qui reste provenant de la succession d'Edouard Lemieux, failli, au droit duquel le dit Joseph Dominique Guay a succédé, esquelles créances appartiennent maintenant depuis lors à la dite dame soussignée ; Le dit acte de vente est déposé au bureau du notaire à Chicoutimi.

Chicoutimi, 14 janvier 1890
Dme Delphine Guay
par L. G. B.

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITÉ DE COMTÉ No 1 DU COMTÉ DE CHICOUTIMI

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par E.-V. Hudon, Sec. Trés. que les terrains ci-dessous mentionnés seront vendus à l'enchère publique dans la salle des séances du conseil municipal de comté No 1 du comté de Chicoutimi le premier mercredi de mars prochain à dix heures de l'avant-midi, à défaut du paiement des taxes municipales et scolaires auxquelles ils sont affectés ainsi que des frais et dépenses encourus.

Municipalité du Canton de Chicoutimi	Canton	Description des propriétés	Noms des propriétaires
		Nos des lots sur le plan du livre de renvoi officiel de Cadastre du Canton de Chicoutimi.	
Rang Ste-Famille et St-Thomas	Chicoutimi	5e rang S.O. No 10 A 52	Les héritiers de feu Evariste Gagnon, représentés par Henry Ross.
		6e " S.O. " 10 A 54	Cotisations municipales \$ 7 95 " scolaires... 20 79 Total..... \$28 74
		7e " S.O. No 9 B 45	Philippe Duroé.
		7e " S.O. " 9 B 32	Cotisations municipales \$ 1 15 " scolaires..... 8 17 Total..... \$ 9 32

E.-V. HUDON,
Secrétaire-Trésorier du conseil municipal de comté No 1 du comté de Chicoutimi.

5 janvier, 1891.

MAURICE OVIDE BOSSE

NOTAIRE

Hrs de Bureau de 9 hrs A. M. à 4 1/2 hrs P. M.
EN FACE DE O. BOSSE, SHERIF, CHEZ M. B. LEVESQUE.

Aussi :—Agent pour le comté de Chicoutimi, de la célèbre compagnie "THE MANUFACTURER'S LIFE" —and— ACCIDENT INSURANCE CO., TORONTO.

ANTOINE HAMEL

CONFISEUR

RUE RACINE, --- CHICOUTIMI. (Ancienne résidence de Père Mercier, Boulanger.)
Toujours en mains un assortiment des plus complets de Pâtisseries et de Bombons de toutes sortes. Prix très réduits.
1 nov. 90—1 an.

A VENDRE

Les lots à bois Nos 19 et 20 du 6me rang du township Chicoutimi. Ces deux lots sont rapprochés de la ville et sont boisés en bois de toutes sortes. Une moissonneuse double, à bon marché.
Une faucheuse double, Patterson, n'ayant servi que pour une récolte ; en très bon état et à bonnes conditions.

VICTOR GUAY,

Cultivateur,
Rang St-Thomas.

18 sept. 90.

MAISON DE PENSION

Madame Veuve Cis Blackburn est revenue à Chambord où elle a ouvert une maison de pension dans l'ancienne résidence de M. Faustin Boivin, porte voisine du magasin de M. Louis Fillion et à quelques pas du dépôt des chars. Rien ne sera épargné pour procurer aux pensionnaires et aux voyageurs tout le confort désirable.

CARTES D'AFFAIRES

L.-A. LANGLAIS,
Avocat

M. Langlais a ouvert bureau à Hébertville où il a fixé sa résidence. Il suivra les termes de toutes les Cours du district et s'occupera de prêts hypothécaires et de vente de terres.

L.-G. BELLEY,

AVOCAT.

Bureau : Bâtisse du Progrès du Saguenay, rue Racine, Chicoutimi.

JOS. PELLETIER,

AVOCAT.

Bureau : Dans le bas de la maison de M. Onés. Tremblay, cordonnier, rue Racine, Chicoutimi.

P.-V. SAVARD L.L.L.

AVOCAT.

BUREAU : RUE RACINE, CHICOUTIMI.
VOISIN DU BUREAU DE POSTE.

Dr L.-E. BEAUCHAMP

CONSULTATIONS DE 9 H. A. M. A 4 H. P. M.
Rue Racine, Chicoutimi.

STANISLAS CARON

MEDICIN ET CHIRURGIEN

GRADUÉ A LAVAL
Rue Racine, Chicoutimi.

DUPUIS, DEMERS & C^{ie}

FLEURS, GRAINS ET PROVISIONS EN GROS

CHAMBORD JUNCTION, LAC ST-JEAN

VENANT D'ETRE REÇU :

Fleurs dans toutes les qualités et dans tous les prix, venant des moulins de l'Ontario, Manitoba, Nord-Ouest et Chicago. Aussi Lard, Saindoux, etc. Farine de blé d'inde rond, Moulée et Son, Moulée et Graine de Coton, matière propre à augmenter la production du lait chez les vaches et qui sert à engraisser le bétail.

ATTENTION !

Nous attirons l'attention des marchands sur nos prix, qui sont les mêmes qu'à Québec, sinon moins élevés, donnant, par là même, chance aux marchands de sauver le prix du fret de Québec à Chambord.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

DUPUIS, DEMERS & C^{ie}

26 Juin 90.

FARINES-FARINES

F. KIROUAC & FILS

COIN DES RUES ST-PIERRE ET ST-ANDRE, BASSE-VILLE.

Farines dans toutes les qualités et dans tous les prix.

AUSSE

Plâtre à terre à bas prix, Sel, Gruau, Barley, Lard coupé court et mess, (notre lard est toujours inspecté par l'inspecteur du gouvernement à Québec avant d'être livré) Saindoux en saux et en chaudières de 3 à 5 livres, pois, fèves blanche, Son, Grué, Moulée d'avoine, Moulée de Blé d'Inde, (Cornfeed) Farine de Blé d'Inde, Blé d'Inde cassé, (Cracked corn) Blé d'Inde rond, Pain de lin, etc., etc.

Foin presse, Poissons, Huiles, etc., etc.

Nous attirons spécialement l'attention de messieurs les marchands sur le fait que nous avons récemment accepté l'agence pour la farine préparée de St-Antoine de Québec, cette farine est la meilleure dans le marché et un essai en convaincras les plus incrédules.

Cette farine se vend à la douzaine de paquets et nous avons toujours en mains des boîtes de 2 douzaines de paquets de 3 livres et des boîtes d'une douzaine de paquets de 6 livres. Les boîtes vides en bon ordre sont retournables à 20 cents te que chargées.

F. Kirouac & Fils.

J.-B. RENAUD & C^{ie}

72-82, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

—000—

—MARCHANDS DE—

FARINE, GRAINS, LARD, POISSONS.
BARLEY, GRUAU, FARINE DE BLÉ D'INDE, ETC., ETC. LA MOULÉE BLÉ D'INDE (Cornfeed) L'ENGRAIS PAR EXCELLENCE ET A BON MARCHÉ.

Aux Marchands

DEPOT DE TABAC

DE TOUTES SORTES

Le soussigné vient de prendre des arrangements avec un grand manufacturier de tabac et pourra à l'avenir fournir aux marchands de Chicoutimi et des campagnes environnantes, en bas du prix de Québec, toutes sortes de tabacs tels que

TABAC en feuille, en torquettes, en rouleaux, en paquets, à cliquer, etc., etc.

Ces divers tabacs sont de très bonnes qualités et sont vendus

En Gros Seulement

Le soussigné vient d'entrer dans le nouveau et spacieux magasin qu'il a fait construire durant la dernière saison. Il est maintenant en état de satisfaire à toutes les demandes. Toujours en mains,

FARINES DE TOUTES SORTES

directement importées des moulins de Manitoba et qui peuvent être vendues à meilleur marché qu'à Québec. Agent pour la célèbre moissonneuse "DAISY", à un seul cheval. La "DAISY" est la moissonneuse qui donne le plus de satisfaction dans le comté.

AU CHOIX DES CULTIVATEURS

Cinq sortes différentes de charrues en acier des meilleures manufactures.

JOS. GAGNON, Marchand.

5 septembre 90.—1e

AVIS

EST par le présent donné qu'il est défendu de pêcher dans le lac Huard et Décharge sous peine d'être poursuivi par le propriétaire.

Des permis peuvent être obtenus en s'adressant à

Joseph Tremblay, Propriétaire.

Chemin de St-Urbain, près de la factorie de Nap. Gauthier.
24 juillet 90.—1 an.

A Vendre

Un emplacement portant les numéros 174 et 175 du cadastre dans la rue du Couvent et occupé par M. Thadée Desbiens.

Pour conditions s'adresser à M.-O. BOSSÉ,
4 sept. 90.

LE BAUME DIVINA

Monsieur E.-O. Dudoir,

Je recommande avec plaisir à tous ceux qui doivent lire mor. terriblement, que je souffrais depuis 3 ans de la maladie du Foie et des Intestina, qui m'a fait endurer une douloureuse agonie depuis huit ans. J'étais entre les mains des principaux médecins et j'ai pris sans aucun succès tous les remèdes qu'on me recommandait, j'ai pris même les remèdes des charlatans, qui m'ont fait plus de mal que de bien. Mais, monsieur, on me conseilla d'essayer vos remèdes sauvages, le Baume Divina des montagnes vertes. Je commençai à en prendre régulièrement pendant un mois ; mon appétit devint meilleur et j'ai gagné tant de forces que j'ai pu faire cette été tous mes travaux. Comme vous voyez je suis parfaitement rétabli. Maintenant je prends beaucoup de plaisir à recommander à toutes les personnes les bons effets de vos remèdes Divina originaires du vrai Baume des montagnes vertes, dont j'ai eu le bonheur d'en obtenir la guérison. Si quel qu'un doute sur ce que je vous écris, qu'il s'informe non-seulement à moi mais à n'importe qui de cette paroisse, car tout le monde me connaît, et on n'est pas retenu à la maison pendant 8 ans sans que toute la paroisse le sache.

Je suis pour la vie votre très oblige,
Léopold Alin,
St-Raymond, nord de la rivière.

Ces remèdes connus sous le nom de Baume Divina originaire des montagnes vertes, sont vendus seulement par M.M. Tessier & Petit, seuls agents pour Chicoutimi.
19 déc. 89.

Grains de semence
habifs

Blé du Manitoba, Blé de la Russie
Blé fève blanc et rouge,

Orge, Avoine, Seigle

Graine de mil canadienne et américaine, Graine de trèfle rouge, blanc, et alsike

—AUSSE—

Fleur en quarts et en poches de toute qualité.

Lard canadien et américain en quarts et en demi-quarts.

Saindoux en saeux et en chaudières Jambons, Barley, Gruau, Huile de Morue et Loup-Marin, Sel-fin, etc.,

A vendre par

GEO. TANGUAY,

Rues Arthur, Bell et Lendenhall, Basse ville près de la banque de Montreal, QUEBEC

Demandez les prix
Québec, 18 août 1888. 1 an.—C. 4 fs



LOUIS BOUCHARD

CHARRON

CHICOUTIMI

Spécialité : Voitures de toutes sortes

AVIS

Lao Girard

Le Club Ha! Ha! Baie, Comté de Chicoutimi vient d'acheter la propriété du lac Girard, situé dans le canton Bagot, et par le présent, il est strictement défendu à toute personne de passer sur les terrains avoisinant les lots Nos 19 et 20 du township Bagot, et aussi expressément défendu de faire la pêche dans le dit lac.

Le club vient aussi de faire l'acquisition des propriétés du Revr The Roberge, Ptro, dans les cantons Bagot, Nos 16 et 17 comprenant 165 acres de terre. Il est défendu de passer sur ces lots, d'aller auprès du lac et d'y pêcher, sous peine des amendes les plus sévères.

PITRE McLEAN,

Propriétaire

Scène révoltante

**UN IVROGNE INSULTE UN PRE-
TRE AU CHEVET DE SA FEMME
MOURANTE**

Une scène des plus révol-
tantes s'est passée dans une
maison de la rue du Grand
Tronc, à Montréal.

Un individu dont la femme
était malade depuis plusieurs
mois passait la plupart du
temps hors de chez lui et se
livrait à la boisson.

La pauvre femme, abandon-
née et dénuée de tout, est
morte à sept heures et demie
du soir.

Quelques voisins charitables
l'ont assisté dans ses derniers
moments et ont envoyé cher-
cher un prêtre qui lui a admi-
nistré les derniers sacrements.

Pendant que le prêtre se
trouvait dans la maison, le
mari, qui n'avait pas paru de-
puis deux jours, arriva en état
d'ébriété et se mit à injurier
le prêtre et les personnes pré-
sentes.

La police fut informée et
l'ivrogne emmené au poste de
police par les constables Pi-
crr et Kelley.

L'accusé a comparu devant
le recorder qui lui a fait com-
prendre combien sa conduite
était odieuse.

Le juge lui demanda ensui-
te s'il avait encore un peu de
cœur ?

—Oui, Votre Honneur, ré-
pondit-il.

—Eh bien ! vous ne l'avez
guère prouvé, reprit le magis-
trat.

L'accusé a été condamné à
\$10 d'amende ou deux mois
de prison.

Les annales du crime

LES AVEUX D'UNE SUICIDÉE

Une dépêche spéciale de
Yellow Springfield, Ohio, ra-
conte la terrible histoire sui-
vante : En 1880 le révérend
J.-M. Clarke, un pasteur nè-
gre de l'église Baptiste, à
Dayton, et Carries Moss, qui
est maintenant sa femme, ont
assassiné la première femme
de Clarke, à Yellow Springs,
Ohio. Après avoir employé
différents poisons sans résul-
tat, on eut recours à l'arsenic
et au mercure, et la femme
mourut. Le cadavre était tel-
lement enflé qu'on eut toutes
les difficultés à l'enfermer
dans son cercueil. Mais com-
me le mari était un pasteur,
aucun soupçon ne s'éleva.

La femme Moss vivait à ce-
te époque en concubinage avec
un blanc du nom de Taylor,
et Effie ; la fille de ce dernier,
aida à l'empoisonnement.
Plus tard Effie noua des rela-
tions criminelles avec un cer-
tain Dr Steinburger qui réus-
sit à la dépouiller de \$25,000
qu'elle possédait. Lundi der-
nier cette fille s'est suicidée
après avoir raconté dans tous
ses détails le crime Clarke-
Moss, et elle ajouta que si elle
n'avait pas parlé plutôt c'était
dans la crainte d'être pendu
entre deux nègres, mais que
depuis elle avait vécu dans un
véritable enfer. Steinburger
a déposé une plainte contre
Clarke et sa femme et tous
deux ont été arrêtés hier ma-
tin. La plus grande excita-
tion règne à Yellow Springs.

**Les exécutions par l'électri-
cité**

**ELLES NE POURRONT AVOIR L'É-
TANT QUE LA LOI DE L'ÉTAT
DE NEW-YORK NE SERA
PAS CHANGÉE**

Le Herald dit que si l'opi-
nion donnée l'autre jour par
le juge Lacombe, de la Cour
de Circuit des États-Unis,
dans l'affaire de condamna-
tion à mort de Shibuya Juggio
devenant loi, tout meurtrier
maintenant sous sentence de
mort par l'électricité et tous
ceux qui pourraient être con-
damnés à mort par cette ma-

nière à l'aveir peuvent é-
chapper à la mort, pourvu
qu'un avocat persiste à amener
le cas du meurtrier de cour
en cour jusqu'à la cour
suprême des États-Unis.

En d'autres termes, il n'y
aura jamais d'autres exécutions
par l'électricité dans l'état
de New-York, tant que la
loi de l'état et des États-Unis
ne sera pas changée.

M. Roger M. Sherman, par-
lant de l'affaire de Kemmler,
a dit que son insuccès à sau-
ver le condamné Kemmler a
résulté du fait que la plus
grande influence de certains
juges a été mise en œuvre
pour l'amener à ne pas faire
de nouveaux appels de cette
affaire. Il a ajouté que plus
tard tous les faits dans cette
affaire seront publics.

Pur sang

C'est extraordinaire comme
bien peu de personnes savent
exactement ce que c'est qu'un
pur sang.

En termes généraux, un pur
sang c'est un animal qui a hé-
rité, d'une série plus ou moins
longue d'ancêtres de la même
race et inscrits, la plupart
du temps, dans un registre à
cette fin, de certaines formes,
certaines couleurs et cer-
taines aptitudes qui se transmettent
infailliblement de génération
en génération. Je dis ancêtres
de la même race et non pas
de la même espèce et inscrits
presque toujours dans des li-
vres spéciaux, mais non pas
toujours.

Car une race peut exister
sans que les reproducteurs
aient été inscrits ; il suffit que
tout le monde qui élève de
cette race ait eu bien soin de
n'accoupler toujours ensemble
que des animaux de cette même
race. Telle est la race de
chevaux perchons pour la-
quelle on ne tient de registres
que depuis quelques années,
mais qui existe à l'état de pu-
reté depuis bien longtemps.
Appliqué aux races de che-
vaux de terme pur sang, ce
court, veut dire le cheval an-
glais. C'est le cheval de pur
sang par excellence. C'est le
cheval ; le seul cheval du
monde ; c'est l'essence de la
pureté chevaline. Toutes les
autres races de chevaux gan-
nent à recevoir du pur sang
anglais et celui-ci s'amoin-
dit toujours en étant accouplé à
d'autres races, quelques bon-
nes qu'elles soient.

Quand on veut désigner une
autre race pure on fait tou-
jours précéder les mots pur
sang du nom de la race : ainsi
le perchon pur sang, le trot-
teur américain pur sang, etc.

Cette dernière règle s'ap-
plique également aux races pu-
res bovines, ovines et porci-
nes.

Dans la pratique, quand on
dit qu'un animal est de pure
race, on entend que cet ani-
mal remonte par tous ses
aïeux, paternels et maternels
par un certain reproducteur,
fondateur de cette race, ou à
certaine date éloignée.

Ainsi, pour la race Durham,
plus l'animal remonte par sa
généalogie, à 1777, mieux
c'est. Car c'est en 1777 que
date réellement la fondation
par Collins, de cette grande
race.

Pour la race Hereford la gé-
néalogie remonte jusqu'à 1846
époque à laquelle fut fondé le
Herd-book de cette race.

Il faut donc que tous les
aïeux paternels ou maternels
d'un animal que l'on dit être
de pure race soient de cette
race. S'il y en avait seule-
ment un qui n'en fut pas, ce
serait assez pour qu'on ne put
le désigner par le titre de pur
sang.

Ceci explique l'utilité des
Herd-books, registres où l'on
inscrit les animaux issus de
reproducteurs déjà inscrits,
c'est-à-dire dont la preuve de
pureté de race est déjà faite.
De sorte que, pratiquement,

quand un animal est accom-
pagné d'un certificat d'enrégis-
trément dans un Herd-book on
a toute raison de croire qu'il
est de pure race.

Mais me demandera-t-on,
pourquoi un animal de pure
race plutôt qu'un autre qui
n'est pas pur. Voici : l'ani-
mal de pure race transmettra
à ses descendants 99 sur 100
toutes ses qualités, toutes ses
aptitudes en même temps que
sa couleur et ses défauts.

Ces qualités lui ont été
transmises par 50,100,200 au-
cêtres, c'est-à-dire depuis 20,
100, 50 générations. Elles
sont donc fixes et elles se-
ront transmises toujours et
aussi longtemps que la race
restera pure.

C'est pourquoi, en métho-
de d'élevage, l'animal pur
sang vaut pour la reproduc-
tion 100 pour 100 de plus que
celui qui ne l'est pas ; parce-
que l'éleveur sait toujours
d'avance quelles seront les
qualités des descendants de
cet animal.

J.-A. COUTURE.

Avis

Il est spécialement défendu de
passer sur les lots Nos 15 et 16 du se-
cond rang du canton Bagot, et d'y en-
lever du bois.

Peter McLean,

Gérant du Club Ha ! Ha ! Bay.
St-Alph., 21 nov. 1889,
lan—21 nov. 89.



Le et après LUNDI, le 6 OCTOBRE 1890,
les trains partiront de la station du
Pacifique, Québec, et arriveront comme
suit, excepté les dimanches :

DÉPART DE QUÉBEC
7.30 A. M.—Express direct pour le lac St-
Jean tous les jours, arrivant
à la Jonction Chambord à
5.45 P. M., et à Roberval à
6.30 P. M.

3.45 P. M.—Train mixte pour St-Raymond
tous les jours, y arrivant à
6.30 P. M.)

ARRIVÉE À QUÉBEC
9.00 A. M.—Train mixte part de St-Ray-
mond tous les jours, à
6.20 A. M. arrivant à Qué-
bec à 9.00 A. M.

7.00 P. M.—Express direct part de Robe-
rval à 8.00 A. M. tous les
jours (et de la Jonction
Chambord à 8.40 A. M.)
pour Québec, y arrivant à
7.00 P. M.

Le fret pour tous les points des districts
du lac St-Jean et Saguenay, à l'est de la
Jonction Chambord, est enregistré pour la
Jonction Chambord, et pour Roberval et
les endroits à l'ouest enregistré pour Ro-
berval.

25 minutes pour prendre le lunch au lac
Edouard.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après
5 h. P. M.

Billets de retour de première classe aux
taux d'un simple billet, de Québec à toutes
les stations, émis les samedis, pour
revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le gou-
vernement, dans la vallée du lac St-Jean à
des prix nominaux. Le chemin de fer
transportera les nouveaux colons, et leurs
familles, et une quantité limitée de leurs
effets de ménage GRATUITS.

Avantages spéciaux à ceux qui établis-
sent des moulins ou autres industries.
Pour information au sujet des prix pour
les passagers et des taxes pour le fret s'a-
dresser à ALEXANDRE HARDY, agent
général pour les passagers et le fret, Qué-
bec.

J.-G. SCOTT
Secrétaire & Gérant.
Québec, 4 octobre 1890.

A vendre

Un emplacement situé en arrière de
la rue du Couvent avec maison en
bois à 2 étages, et solage en pierre.
Conditions faciles.

S'adresser à
M.-O. BOSSÉ.

AVIS

BIJOUTERIES | ARGENTERIES

Empressez-vous de vous rendre
chez M. Pamphile Colozza, Horloger
et Bijoutier ; vous y trouverez un
assortiment des plus complets en Bi-
jouteries et Argenteries de toutes sor-
tes : tel que Montres en or et en ar-
gent, Montres à boîtiers doubles,
Sociés, Bagues, Alliances, Chaines, etc.
Orfèvrerie, Fourchettes en argent et
de qualité inférieure et tout ce qui
s'emploie dans le service de table.

Assortiment très complet d'accor-
déons et de violons de tous les prix.
Réparations et ouvrages de com-
mané faits avec le plus grand soin et
promptitude.

Une visite est respectueusement
sollicitée.
25 sept. 90.

GRAINS

DE SEMENCE

Nous recevons par le premier voya-
ge du bateau un assortiment considé-
rable en Grains de Semence et en
Farines.

BLÉ DU MANITOBA !

BLÉ DE RUSSIE !

ORGE !

AVOINE !

POIS !

LENTILLES !

GRAINES DE TREFLE ROUGE,

BLANC, Etc., Etc.

Graines de toutes sortes !

TESSIER & PETIT.

FARINE "MAGIENNE," "ARABIE"

"SPRING EXTRA," "PATENTE"

"MIDDINGS," "LAKE VIEW," "ROSE RUD"

BLÉ D'INDE !

FARINE DE BLÉ D'INDE JAUNE !

ETC., ETC., ETC.

N'oubliez pas de nous faire une vi-
site avant de faire vos achats, nos
bas prix vous surprendront.

AVANTAGES SPECIAUX

VENEZ-VOIR ! VENEZ VOIR !!

Tessier & Petit.

ELIE BEDARD



HORLOGER ET BIJOUTIER

En gros et en détail

245

RUE ST-PAUL, PALAIS, QUÉBEC

MONTRES EN OR ET EN ARGENT, HORLOGES,

ÉPINGLES ET CHAINES EN OR, BAGUES,

SETS EN OR DE GUINÉE, JONCS, ALLIANCES

BAGUES EN DIAMANT.

SPECIALITES

LUNETTES ET LORGNONS EN

CRISTAL LAURANCE.

Lunettes Laurance,

Lunettes d'Opéra,

Pipes en écume de mer,

Argenteries, Télescopes,

Accordéons.

Le tout garanti et vendu à
plus bas prix que toute autre maison
de la ville.

—UNE VISITE EST SOLICITÉE—

9 dec. 89. 1 an.

SEL ! SEL ! SEL !!!

EN RECEPTION EX BARK CIF

SACS DE SEL

11 au tonneau

A VENDRE

EN RADE OU SUR LE QUAI

Aussi : Grains de toutes sortes, Fleur
en quart et en poches, Saïndoux, Lard
Canadien, Short cut, Mèss, Thin mèss, Bar-
ley, Gruau, etc., etc., et à des prix défiant
toute compétition.

—Une visite est sollicitée—

A. Laroche,

No 96 rue St-Paul, Qu

Québec, 4 avril 18. 1 an.

N. RIOUX & Cie.

MARCHAND

EPICER EN GROS

93 & 100 RUE ST PAUL

QUÉBEC

Prix réduits pour argent
comptant

Désirant faire une réduction de no-
tre immense assortiment, consistant
en Sirop, Sucre, Thé, Café, Riz, Bar-
ly, Tabac, Cigars, Raisins, et quanti-
tés de produits chimiques tel que Rési-
ne, Couperose, Indigo, etc., etc.

—AUSSI—

Huiles de toutes sortes en bou-
teilles et en fûtaillies.

Brandy ! Vins ! Gin !

—ET—

—AUTRE LIQUEURS FINES—

VIN DE MESSE UNE SPÉCIALITÉ

Conserve alimentaire de toute es-
pèce en Caniste.

N. Rioux & Cie.

Fourures ! Fourures !

G.-R. RENFREW & CIE

désirent attirer l'attention de ceux
qui ont l'intention d'acheter des four-
rures sur leur immense stock compre-
nant tout ce qu'il y a de nouveau et
d'élégant en fait de modes en vogue à
Paris et à New-York.

Nouvelles formes de CASQUES en
Creamer et en Seal pour Dames.

Nouveaux Sets en fourures pour
Dames.

Peaux de Buffles, de toutes quali-
tés.

Capots en Creamer, en Astracan et
en Castor pour Messieurs.

G.-R. RENFREW & CIE

35 et 37, rue Buade,

Hauteville, Québec

CLEOPHE SIMARD

HORLOGER, CHICOUTIMI

Les réparations des montres et de
pendules sont faites promptement et
avec le plus grand soin

AVIS

—AUX FAMILLES—

Voulez-vous économiser, ne manquez
pas d'aller acheter à la

Nouvelle Epicerie

COIN DES RUES

BUTEAU ET ST-PAUL

Ancien poste de Rioux & Cie

occupé pendant 17 ans

par ce dernier

Assortiment d'épicerie des plus
complets. Prix défiant toute com-
pétition. Satisfaction parfaite.

Une visite est respectueusement
sollicitée.

O. Rousseau

COIN DES RUES BUTEAU ET

ST-PAUL

BASSE-VILLE.

4 juillet 89.—6 ms.

A VENDRE

Les lots du cadastre numéros 535,

536, 369 et 370 situés dans le quartier

centre de la ville de Chicoutimi. Con-
ditions faciles.

S'adresser à

M.-O. BOSSE

Etablie en 1863

LECLERC & LETELLIER

IMPORTATEURS

48, RUE ST-PAUL, QUÉBEC

Epicerie, Vins, Liqueurs, Thés
sucre, Sirops, Provisions, Etc.

CULTIVATEURS

ENVOYEZ

VOTRE LAINE A SHERBROOKE !

Vous aurez de belles
etoffes, couvertes,
flanelles, etc.

DEPU SI O ANS

Nos produits ont donné la plus
entière satisfaction dans le Saguenay
et toute la Province.

Nous avons nommé

M. M. GUAY

& CIE

Comme agents de notre maison
pour Chicoutimi et les paroisses voi-
sines. Voir nos échantillons pour tou-
tes informations et pour envoyer
votre laine, adressez vous à

M. M. GUAY & CIE.

A.-L. GRINDROD & CO,

SHERBROOKE, P.Q.
22 mai 90.

IMMENSES AVANTAGES !

Dont vous pourrez profiter en allant acheter au
magasin général du bon
marché tenu par

P.-H. BOILY

MARCHAND
RUE RACINE, CHICOUTIMI

AUX MARCHANDS

SAGUENAY

Lac St-Jean

Huile de Charbon pour approvi-